

Bulletin municipal

N° 35 Janvier 2018

SOMMAIRE

p.2 :

- Éditorial (suite)

p.3 :

- Transport à la demande

p.4 :

- Informations de l'association de pêche
- L'association Familles Rurales

p.5 :

- Ars Canendi a fêté ses 25 ans
- Réforme de la taxe d'habitation : en faites-vous partie ?

p.6 :

- 1917 - 2017 La mémoire entretenue

p.7 :

- Infos diverses
- Concours de photos

p.8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- La pyramide des âges de Flavy en 2017
- Et si l'on jouait au bridge ?

ÉDITORIAL

Selon une tradition bien établie, je vous propose, en vous présentant dans ce premier bulletin de l'année les vœux de la municipalité, de revenir sur les actions de l'année écoulée et de donner les grandes lignes des projets pour 2018.

La recherche de solutions aux problèmes de sécurité nécessite une vigilance de tous les instants :

Pour mieux maîtriser la circulation intense dans la traversée de notre cité, nous avons, depuis plus d'un an, installé des radars pédagogiques que nous espérons persuasifs. Cependant, le passage de nombreux poids-lourds, particulièrement pendant la longue campagne betteravière, accroît les dangers, engendre des dégradations du revêtement routier qui accentuent les nuisances sonores. La promesse de travaux que nous avons obtenue auprès de la Direction Départementale de la Voirie améliorera la situation, mais ne règlera pas tout. D'autres mesures seront étudiées.

suite page 2



***Salle polyvalente
du bas agrandie
et restaurée***



Pour assurer une meilleure sécurité des biens, le dispositif de liaison avec la gendarmerie (« Voisins vigilants ») continue de montrer son efficacité. N'hésitez pas à appeler le 17 en cas de doute.

Afin de compléter notre dispositif, nous préparons un dossier pour la pose de caméras de vidéosurveillance en liaison avec les spécialistes de la gendarmerie.

Une réserve-incendie a été implantée Ruelle Tortue, pour mieux couvrir les risques dans la zone des écoles et de la résidence Charles Lefèvre.

Nous avons poursuivi l'entretien et la rénovation du patrimoine communal et particulièrement de la salle polyvalente avec l'achèvement de la deuxième phase des travaux : la cantine scolaire, dont l'effectif atteint 70 élèves, sera prochainement transférée dans la nouvelle salle du rez-de-chaussée.

Nous avons pu maintenir, pour nos écoles, des subventions et une aide en personnel communal supérieures au cadre légal. Cependant, la fin des contrats-aidés nous contraindra probablement à reconsidérer notre dotation.

En 2018, d'importants travaux de réfection seront réalisés Rue des Juifs et Impasse de la Grimouselle, après enfouissement des réseaux.

La troisième et dernière phase des travaux concernant la salle polyvalente sera lancée, avec la réhabilitation de la grande salle.

Au cimetière a débuté la construction d'un ossuaire qui permettra la reprise des tombes abandonnées.

Le chantier du lotissement de 17 logements de la rue Maurice Moreau s'ouvrira avant juin.

La fusion de la C32S dans la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois est maintenant opérationnelle. Les activités et services de l'ancienne C32S ont été maintenus, tels le circuit automobile, l'école de musique et de danse, les centres de petite enfance.

Des services seront même renforcés : ainsi une déchetterie mobile se tiendra une fois par mois dans la commune ; d'autres services ont été créés, comme le transport à la demande pour tous vers les communes de la communauté.

La fibre optique devrait être installée au cours de l'année.

Les tarifs concernant l'eau et l'assainissement seront maintenus pour les trois ans à venir.

Nous souhaitons que nos concitoyens continuent à pleinement bénéficier des services publics et marchands que leur offre notre cité.

Qu'ils sachent que la disponibilité et la compétence de nos personnels administratif et technique leur sont acquises.

L'équipe municipale renouvelle aux Flaviennes et aux Flaviens l'assurance de son dévouement et leur souhaite une bonne année 2018.

Danielle Lanco

TRANSPORT A LA DEMANDE

L'Agglo du Saint-Quentinois et le réseau Pastel vous proposent un nouveau service de transport à la demande (« Déclic Agglo »).

Ce transport fonctionne de 5 h 30 à 20 h 30 du lundi au samedi (hors jours fériés), sur réservation téléphonique au 0 800 800 828 (appel gratuit) ou sur internet à l'adresse www.buspastel.fr.

Toutes les communes de l'Agglo du Saint-Quentinois sont desservies.

À Flavy, les points de passage sont : la mairie, la gare.

Le client peut réserver jusqu'à 2 heures avant son départ (pour le premier passage du matin, réserver la veille).

Ce service est composé de 4 véhicules de 9 places. Ces voitures sillonnent le territoire pour permettre aux utilisateurs de rejoindre les gares et les zones de services de l'agglomération.

Le tarif du ticket est de 2,20 € pour un trajet. Un carnet de 10 tickets est vendu 17 €.



INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION DE PÊCHE « LA PERCHE »

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 4 février 2018, à la salle des mariages de Flavy-le-Martel.

Des permanences pour la vente des **cartes de pêche 2018** auront lieu dans la salle annexe de la mairie les

- vendredi 23 février 2018 de 18 h à 19 h 30
- vendredi 23 mars 2018 de 18 h à 19 h 30
- vendredi 20 avril 2018 de 18 h à 19 h 30.

Toutefois, il est possible d'obtenir sa carte de pêche sur demande en contactant le président, M. Alain Mouflier.

Tarifs 2018 des cartes :

- carte interfédérale : 96 €
- carte personne majeure : 72 €
- carte découverte femme : 33 €
- carte personne mineure : 18 €
- carte découverte (moins de 12 ans) : 6 €
- carte journalière : 10 €
- carte hebdomadaire : 32 €

Rappel : la pêche aux carnassiers sera fermée à partir du lundi 29 janvier jusqu'au lundi 30 avril 2018.

Manifestation : l'association participera à l'organisation du Challenge des plus de 55 ans (environ 53 pêcheurs de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes du Nord et de l'Oise). L'épreuve se déroulera au canal de Jussy en automne.

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES & ENVIRONS

La Présidente, Maryline BAURIN ainsi que les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2018.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Le vendredi 20 avril 2018 à 18 h 30, au local de l'association à Flavy-le-Martel

CENTRE DE LOISIRS DE PRINTEMPS : Du lundi 23 au vendredi 27 avril 2018 — nombre de places limité à 24 enfants — Âge : de 6 à 11 ans (impératif) — Horaires du centre de loisirs : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 — Possibilité de restauration le midi — Au programme, jeux intérieurs, jeux extérieurs, activités manuelles, des rires, de la bonne humeur, de la couleur...

Journée d'inscription impérative : Le Vendredi 6 avril 2018 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

PROCHAINEMENT :

- Début juin, sortie familles au zoo d'Amiens (la date sera précisée ultérieurement)
- Samedi 23 juin 2018 : Fête de la musique

ARS CANENDI A FÊTÉ SES 25 ANS

Le 12 novembre, la chorale Ars Canendi a fêté ses 25 ans d'existence.

Un concert a été donné dans l'église de Flavy-le-Martel archicombles, avec la participation de plusieurs chorales de la région (Saint-Gobain, Tergnier, Laon) et des trompes de chasse d'Artemps.

Ars Canendi compte actuellement plus de quarante choristes dirigés et accompagnés par Annie et Thierry Gronnier. Les répétitions ont lieu tous les vendredis de 19 à 21 heures au collège Jacques Prévert de Flavy-le-Martel.



RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION : EN FAITES-VOUS PARTIE ?

La réforme de la taxe d'habitation entrera en vigueur à l'automne 2018.

Près de 80% des foyers verront leur taxe d'habitation sur leur domicile principal supprimée en 3 ans.

Pour savoir si vous êtes concerné(e), allez sur le site : impots.gouv.fr

Sur la page d'accueil, vous verrez le logo du simulateur :



RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

80 % des foyers bénéficieront d'une suppression de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale en 3 ans à partir de 2018. En faites-vous partie ?

[► Accès au simulateur](#)

Après avoir activé l'accès au simulateur, vous entrerez votre revenu fiscal de référence (figurant sur le dernier avis d'impôt sur le revenu), le nombre de parts du foyer fiscal et le montant de la taxe d'habitation 2017.

3 données à renseigner pour savoir si vous êtes éligible à la réforme de la taxe d'habitation et connaître votre gain indicatif¹.

Revenu fiscal de référence ² :	<input type="text"/>	?
Nombre de part(s) ³ :	<input type="text"/>	?
Optionnel : Montant de votre taxe d'habitation :	<input type="text"/>	?

CALCULER

Si vous êtes concerné, la baisse (de 30% en 2018) sera appliquée sur l'avis de taxe d'habitation que vous recevrez à l'automne.

Cependant, si vous êtes mensualisé, vous pouvez dès maintenant demander à diminuer vos paiements de 2018 en allant sur impots.gouv.fr dans votre espace personnel, dans la rubrique « Modifier mes prélèvements, moduler mes mensualités »

1917 – 2017 : LA MÉMOIRE ENTRETENUE

En 2017, nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion de nous remémorer les événements qui ont marqué notre commune en 1917, au cours de la Grande Guerre.

Le 19 mars, une cérémonie a été organisée en l'honneur de l'aviateur américain Mac Connell, abattu un siècle plus tôt, jour pour jour, au Petit-Détroit (voir bulletins de février et juin).

Le 15 octobre, au cours des journées de Mémoire du Canton, des documents sur les destructions de notre village ont été exposés à la mairie, de même que le 11 novembre (quelques-uns de ces documents ont été publiés dans le bulletin de février 2017).

Au cours de ces différentes manifestations, nous avons pu apprécier la participation importante des jeunes de notre commune.

Les jeunes sapeurs-pompiers sont toujours présents aux cérémonies officielles.

Les enfants des écoles sont intervenus dans toutes les actions sous différentes formes : réalisation de maquettes, production d'œuvres picturales, chant le 11 novembre.



Au monument aux Morts, le 11 novembre 2017



*Une des œuvres réalisées dans la classe CM1
(toutes les œuvres ont été exposées le 15 octobre à Grugies et le 11 novembre à Flavy)*

C'est avec la plus grande satisfaction que nous les encourageons à poursuivre ce travail de mémoire, en saluant le dévouement des personnes qui les encadrent.

PERMANENCES DU TRÉSOR PUBLIC
AU RELAIS DE SERVICES PUBLICS DE SAINT-SIMON

(place du Général de Gaulle)

Elles auront lieu tous les lundis de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures : les semaines paires pour les particuliers et les semaines impaires pour les collectivités.

RÉCOMPENSES DES MAISONS ILLUMINÉES

Elles seront offertes le mercredi 21 février 2018 à 18 h 30, dans la grande salle polyvalente.

BENNES EN COMMUNE

Deux bennes à végétaux sont mises à votre disposition le 3e jeudi de chaque mois au stade.

Dates des prochaines mises à disposition : jeudi 15 février et jeudi 15 mars

Un nouveau service sera mis en place par l'Agglo du Saint-Quentinois : une déchetterie mobile sera installée à Flavy-le-Martel, le premier lundi du mois, sur le parking du marché. Elle débutera le lundi 7 mai. Nous vous communiquerons ultérieurement les horaires. On pourra y déposer principalement des encombrants, des végétaux, piles, batteries, radiographies, cartouches d'encre, huile minérale en bidon fermé de 5 litres maxi, huile végétale en bidon fermé de 5 litres maxi, Eco DDS.

La collecte de mobilier et d'électroménager se fait sur rendez-vous téléphonique au service des déchets ménagers : 0 800 012 600 (service et appel gratuits).

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

Concours de photographies ouvert aux enfants de Flavy-le-Martel de 6 à 16 ans.

Photographiez-moi « Bâtiments et édifices publics » de Flavy-le-Martel

(en précisant l'endroit)

Bulletin de participation à déposer accompagné de la photo pour le lundi 30 avril 2018

(à découper ou à reproduire).



Bulletin de participation

Photographiez-moi « Bâtiments et Édifices publics » de Flavy-le-Martel

Nom - Prénom :

Adresse :

Participera (ont) au concours.

Date :

Signature :

NOS JOIES ET

NOS PEINES

Naissances

2017

6 octobre : Lucy PRIEUR GUILMAIN

9 octobre : Léonie VOIRIN

10 octobre : Loann HANNIER

26 octobre : Victor LEFEBVRE

09 novembre : Kiana VIEL

17 décembre : Timéo BEA

29 décembre : Lou BONNINGUES

Décès

2017

9 septembre : André LE DUDAL

22 septembre : Amélia LONGHI

4 octobre : Yvonne DEMAREST

16 novembre : Micheline COLLIER

2018

6 janvier : Henri ANSELIN

8 janvier : Michel BIBAUT

17 janvier : René BIBAUT

PERMANENCES

MAIRE – ADJOINTS

(DE 9 H 30 À 11 H 00)

6 – 7 janvier : M. Régis LEFÈVRE

13 – 14 janvier : Mme Danielle LANCO

20 – 21 janvier : Mme Marie-Thérèse GROGNET

27 – 28 janvier : M. Patrick JULIEN

3 – 4 février : M. Éric VAN ISACKER

10 – 11 février : M. Régis LEFÈVRE

17 – 18 février : Mme Andrée TATIN

24 – 25 février : M. Éric VAN ISACKER

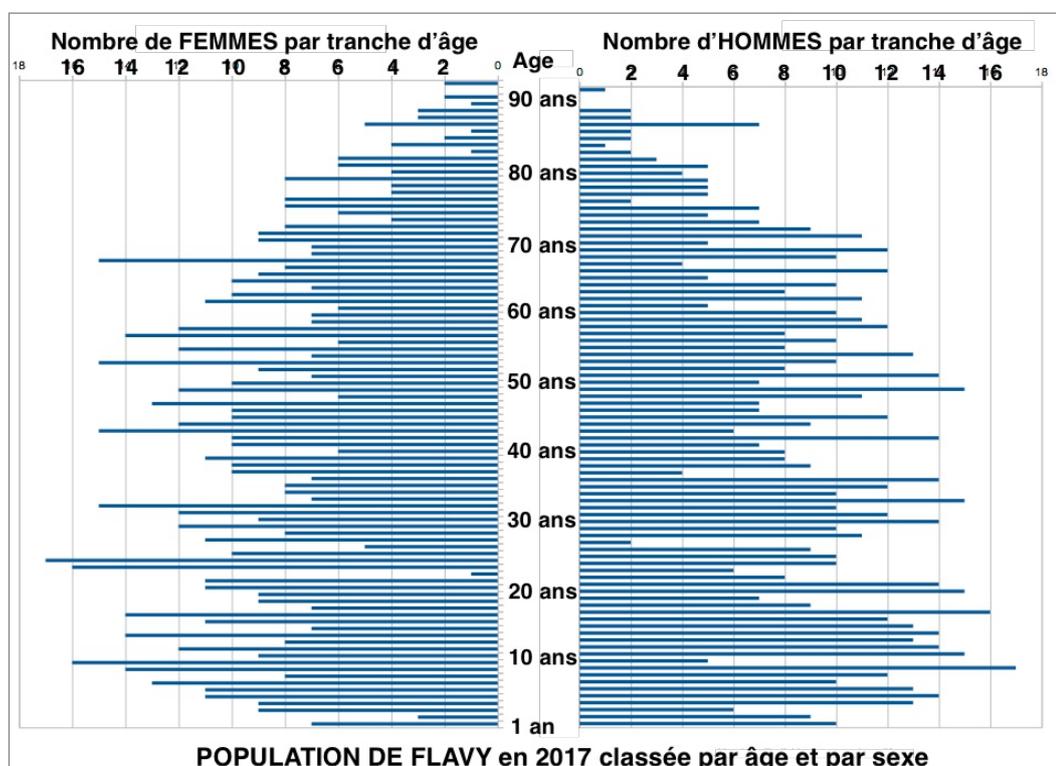
3 – 4 mars : Mme Marie-Thérèse GROGNET

10 – 11 mars : M. Éric VAN ISACKER

17 – 18 mars : Mme Andrée TATIN

24 – 25 mars : M. Patrick JULIEN

31 mars - 1er avril : M. Régis LEFÈVRE



La pyramide des âges permet de voir comment la population du village se répartit en fonction de l'âge et du sexe. Ainsi, par exemple, les enfants âgés de 10 ans sont au nombre de 21 (16 filles et 5 garçons) en 2017.

ET SI L'ON JOUAIT AU BRIDGE ?

Le bridge est un jeu de cartes passionnant. C'est un jeu de déduction qui demande de savoir observer, compter, imaginer, raisonner. Je vous propose de le découvrir ou de le redécouvrir au cours de séances hebdomadaires. Pour cela, inscrivez-vous à la mairie. Dès que nous serons assez nombreux (au moins 4 personnes), je vous convoquerai pour une réunion au cours de laquelle nous définirons l'organisation des séances.

Jean-François Fauquembergue